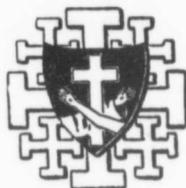


MONTREAL

JUIN

1913



XXIX^e

ANNÉE

No 6

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X.*

Propos de saison



L fait bien chaud, naturellement, puisque nous sommes en été. Et naturellement aussi, on se met à son aise. Mais n'ayez pas peur, je ne me donnerai pas le plaisir facile de me moquer du pauvre monde, qui n'a pas le moyen d'acheter des vêtements assez grands, assez longs, assez épais, ou encore de renouveler le *butin* que les mites ont mangé pendant l'hiver.

N'est-il pas assez douloureux de voir, sans être capable de leur porter secours, des femmes de tous les âges et de toutes les conditions, se laisser dévorer les bras, le cou, et jusqu'aux épaules, par la chaleur et le soleil? Inutile d'ajouter à leur malheur nos rires et nos sarcasmes.

Comme nos sœurs du T.-O. sont généralement d'assez bonne condition pour n'être pas réduites à s'habiller si misérablement, et que s'il en était, par exception, qui fussent tombées dans une telle pauvreté, le Discrétoire de leur Fraternité aurait le devoir de les secourir, même

en faisant parmi les sœurs une collecte extraordinaire, nous nous bornerons à nous rappeler les enseignements de notre sainte Règle, sur un sujet qui est toujours *de mode*, — c'est bien le mot de la chose !

Même pendant les grandes chaleurs, les Tertiaires doivent fuir le luxe, la vanité, et tout ce qui sent l'esprit du monde. Le sainte Règle ne distingue pas les saisons, et sur ce point, il n'y a pas lieu de comparer le texte de la Règle donnée par Saint François, avec celui qu'a donné Léon XIII.

Être Tertiaire, c'est un motif suffisant pour fuir la vanité. C'est non seulement un motif suffisant, c'est une obligation, un devoir d'état et de vocation.

Les Tertiaires sont des pénitents. Leur Ordre se nomme l'Ordre de la Pénitence. Des pénitents peuvent-ils chercher leurs aises, fût-ce au prix de légers accrocs à leur conscience et à la conscience des autres ? Des pénitents peuvent-ils donner scandale, c'est-à-dire porter leur prochain à pécher, ne fût-ce que par un seul péché véniel ? Ce serait bien mentir à son nom ! Si l'on fait pénitence, c'est pour éviter soi-même toute faute, c'est pour expier les fautes que dans le passé, alors que l'on connaissait moins le Bon Dieu, on a eu le malheur de commettre. On est pénitent, pour gagner, par la prière et par l'exemple, des âmes à la vertu et au Bon Dieu. Du moins c'est ce que le bon sens indique. Comment appelle-t-on ceux qui prennent de faux-dehors ? Comment Notre-Seigneur, la Vérité incarnée, nomme-t-il ces pharisiens qui se donnaient des apparences de piété et de justice, et qui au-dedans étaient remplis de corruption ? Des hypocrites. A Dieu ne plaise que jamais un seul Tertiaire mérite ce qualificatif !

Aux premiers temps de l'Ordre, alors que les Tertiaires étaient dans toute la ferveur de leur institution, ils portaient extérieurement la grande tunique, dont ils ne se servent plus aujourd'hui que par privilège, dans leurs assemblées régulières. Il leur eût été difficile de faire les vaniteux dans ce sac de bure. Et c'est bien ce qu'avait

voulu Saint François : réagir contre la folie des modes, contre le luxe insensé des vêtements, qui non moins que de nos jours, était devenu une vraie fureur, pour laquelle on sacrifiait tout, honneur, crédit, avenir. Or l'essence de l'Ordre n'a pas changé, et s'il n'est plus possible avec les mœurs actuelles que les Tertiaires vivent dans le monde revêtus constamment de l'habit de leur Ordre, de leur costume officiel de pénitents, pas plus maintenant qu'autrefois, ils ne doivent se départir de la discrétion, de la modestie, de la simplicité primitive. Au contraire, pourrait-on dire. N'étant plus dé'endus par les insignes extérieurs de leur profession, ils doivent avoir plus à cœur de se garder dignes de leur beau nom par une réserve plus attentive et plus sévère.

Le cérémonial de la vêtue est sur ce point bien instructif, et la traduction des prières de la prise d'habit, que nous offrira tout prochainement le nouveau « Manuel », ne pourra qu'augmenter notre désir d'être de vrais pénitents. Car ces cérémonies et ces prières signifient très exactement le renoncement aux vanités du monde, qui doit briller dans les Tertiaires à ce point, que si Notre-Seigneur a dit que l'on reconnaîtrait ses fidèles disciples à leur charité, on peut dire aussi que Saint François reconnaîtra ses fidèles enfants à leur modestie. N'en a-t-il pas été ainsi, véritablement, de tous les Saints et Saintes du T.-O., nos aînés dont nous sommes bien fiers, mais aussi nos modèles et nos guides ? . . .

Sans doute, notre Sainte Règle, là pas plus qu'ailleurs, ne nous oblige à peine de faute spéciale. Les commandements du Bon Dieu sont assez explicites sur ce point pour que la Règle s'en tienne à leur sanction. Mais nous y avons un devoir particulier, un devoir de convenance. Gardons en tout le juste milieu, la modération, et nous serons toujours à *la mode*.

Mode, en effet, veut dire mesure, règle ; c'est le même mot que modestie, modération. Juste ciel ! On peut bien répéter que la parole a été donnée à l'homme — et à la

femme, — pour déguiser sa pensée ! Il s'en faut que mode et modestie ne soit qu'une seule et même chose. Et cela nous indique que notre pauvre nature tournant tout à mal, le seul *mode*, l'unique moyen qui nous reste de la faire tenir dans la *mesure*, dans la *modération*, c'est de la priver, de la réduire, en ne lui donnant pas tout ce à quoi elle aurait peut-être droit, si elle était sage. Nous demeurerons donc un peu en-deçà de ce qui nous serait légitimement permis. Nous mériterons ainsi, et à peu de frais, notre nom de pénitents.

En pratique, avant de faire nos emplettes, nous examinerons sérieusement, devant le Bon Dieu, mais sans scrupules, si cette dépense est vraiment nécessaire, ou du moins bien utile, et en tout cas, conforme à notre condition, à nos moyens, à l'honnêteté, à la modération, . . . et quelquefois à la justice : celui qui a des dettes criantes est moins libre dans ses achats.

En second lieu, nous rechercherons l'économie, afin d'avoir un peu plus à donner aux pauvres ; la simplicité, afin de paraître de meilleur goût ; l'humilité, afin d'être plus digne du Dieu des humbles et des petits.

Enfin, — et ce dernier conseil ne doit pas faire peur à des Tertiaires, à des pénitents, — il convient de penser à la dernière mode, à celle qui sera de mise dans notre dernière demeure, au vêtement que l'on nous mettra sur le dos quand nous serons morts, et avec lequel nous paraîtrons devant notre Juge.

Et sûrement, nous resterons dans les limites de la modestie, de la modération que nous prescrit notre Sainte Règle.



HEUREUX celui qui rend et attribue tout ce qu'il a au Seigneur son Dieu, parce que celui qui en retient quelque chose, cache le bien de son Seigneur, et que, en châtement de sa faute, tout ce qu'il croit avoir lui sera enlevé. *Saint François — Opusc. div. 17*



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

AU PAYS DES ILLINOIS

LE lendemain, vers midi, le canot ayant subi des avaries, on dut mettre à terre pour le raccommoder. Pendant ce temps, le Père de la Ribourde, voulant réciter son bréviaire avec plus de tranquillité, se retira un peu à l'écart ; mais il ne reparut plus. Pour raconter ce triste événement, laissons la parole au Père Membré, témoin bien renseigné puisqu'il s'y trouvait.

“ Sur le soir j'allai chercher le Père, voyant qu'il ne revenait pas ; tout notre monde en fit de même ; on tira plusieurs coups de fusils, pour l'avertir, mais en vain, et comme nous avions sujet de craindre l'Iroquois durant la nuit, nous passâmes de l'autre bord et nous y fîmes des feux qui furent aussi inutiles. Le lendemain, à la pointe du jour, nous retournâmes du même côté où nous étions la veille et nous demeurâmes jusqu'à midi à faire toutes les perquisitions possibles. Nous entrâmes dans le bois où nous remarquâmes plusieurs sentiers fraîchement battus aussi bien dans la prairie que sur les bords de la rivière. On les suivit chacun de son côté sans rien découvrir, sinon que Monsieur de Tonty y eut sujet de croire et de craindre que quelques troupes des ennemis ne fussent cachées en

ambuscade pour nous égorger tous tant que nous étions...

“ Je voulais absolument demeurer là pour attendre et avoir des nouvelles certaines, mais le sieur de Tonty me força de m'embarquer sur les trois heures, prétendant que ou bien le Père avait été tué par l'ennemi, ou bien il était allé devant sur la rive et qu'en suivant toujours terre à terre, nous le rencontrerions infailliblement ; mais nous n'en eûmes aucune nouvelle. Plus nous avançons, plus cette affliction nous rendait demi-morts, et nous ne soutenions ce reste de vie languissante que par quelques pommes de terre, de l'ail, et d'autres racines que nous trouvions en grattant la terre avec nos doigts.

Nous avons su depuis que nous aurions attendu le Père inutilement, puisqu'il avait été tué peu de temps après qu'on l'eût mis à terre. Les Kikapous, petite nation que l'on remarque à l'ouest et assez près de la nation des Puants, avaient envoyés de leur jeunesse en guerre contre les Iroquois, mais apprenant que ceux-ci étaient en guerre aux Illinois, cette jeunesse les venaient chercher ; trois d'entre eux qui faisaient l'avant-garde, ayant rencontré ce bon Père à l'écart, quoiqu'ils sussent bien que ce n'était pas un Iroquois, ne laissèrent pas que de l'assommer, jetèrent son corps dans un trou, emportèrent jusqu'à son bréviaire et son diurnal, qui tomba peu de temps après entre les mains d'un Père Jésuite ; ils enlevèrent la chevelure de ce saint homme, et en firent triomphe dans leur village, comme de la chevelure d'un Iroquois. Ainsi mourut cet homme de Dieu par les mains d'une jeunesse insensée. Nous pouvons dire de son corps, ce que l'Écriture remarque de ceux que le cruel Hérode immola à sa fureur : *Et non erat qui sepeliret.* (1) Il méritait sans doute un meilleur sort, si toutefois l'on en peut souhaiter un plus heureux devant

(1) C'est sans aucun doute *Antiochus* qu'il aut lire [au lieu d'Hérode. Cfr. I. Macch. II. 17.

Dieu que de mourir dans l'exercice des fonctions apostoliques par les mains des nations auxquelles on est destiné de Dieu". (1)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, le jour de la mort du Père Gabriel de la Ribourde fut le 19 septembre 1680, d'après le témoignage du Père Membré ; qui nous paraît préférable à tous autres en cette circonstance, y compris celui du Sieur de Tonty. Le *Mortuologe* des Récollets qui donne la date du 17 juillet 1681, est en contradiction complète et évidente avec les événements et avec les documents. (2)

Nous avons signalé précédemment, en note, la date donnée par le Sieur de Tonty. D'après lui ce fut le 21 septembre 1680 que le Père de la Ribourde fut tué. " Le 21, comme notre canot faisait beaucoup d'eau et que nous faisons sécher nos hardes et quelques pelleteries, le R. P. Gabriel disant son office loin de la cabane, nous fûmes surpris que, sur les six heures du soir, il ne revenait pas. Je fus le chercher, et ayant trouvé sa piste, je la suivis pendant une demie lieue, et l'ayant trouvée entrecoupée de plusieurs autres, je m'en retournai à la cabane, et comme nous ne doutions pas qu'il avait été pris ou tué, je jugeai à propos de laisser notre équipage et de traverser de l'autre bord vis-à-vis... Le lendemain nous traversâmes et nous restâmes là jusqu'à midi. Voyant qu'il ne venait personne, nous partîmes dans le dessein de faire de petites journées, car nous supposons que le Père pouvait s'être écarté et que nous pourrions le retrouver au bord de l'eau." (3) Le récit se continue sans autres détails sur le Père de la Ribourde.

Il paraît assez certain que la mort inopinée du Père

(1) Leclercq. *Premier Etablissement de la joy*. Vol. II pp. 192 à 196.

(2) La *Table générale des Récollets de Saint Denys*, Bibliothèque Nationale, Paris, renferme les mêmes erreurs ; son auteur doit avoir copié le mortuologe.

(3) Margry. *Mémoires et documents inédits*, vol. 1er pp. 588, 589.

de la Ribourde doit être imputée aux Kikapous, ainsi que l'affirme le Père Zénobe Membré. Il est vrai qu'on soupçonna d'abord les Iroquois. Hennepin, dans sa *Description de la Louisiane* (1), affirme que Frontenac fit prendre des informations d'après lesquelles les Iroquois-Onontagués étaient tenus responsables de ce meurtre. Hennepin ajoute cependant que d'autres accusaient les Kikapous. Dans son ouvrage: *Nouvelle Découverte*, paru à Utrénecht (2) en 1697, il ne parle plus que des Kikapous.

Frontenac écrivant à la Cour le 2 novembre 1681, accuse les Iroquois (3). L'Intendant Duchesneau signala à Colbert, le 13 novembre 1681, la mort du Père de la Ribourde, sans indiquer quels sauvages étaient coupables de ce funeste événement (4). A la cour de France on crut d'abord à la culpabilité des Iroquois, puisque, le 10 mai 1682, le roi, donnant ses instructions au nouveau gouverneur, M. de la Barre, lui conseillait, " pour inspirer de la crainte aux Onontagués et Sounoutouans, qui ont massacré un Récollet ", d'aller faire une démonstration militaire jusqu'à l'entrée du lac Erié. (5) *Le mortuologe des Récollets* attribue aussi aux Iroquois la mort du Père de la Ribourde.

Par contre, le témoignage du Père Membré affirmant que les Kikapous étaient les meurtriers du Père de la Ribourde est fortement confirmé par le témoignage du Sieur de la Salle. Celui-ci, en deux endroits de la relation de son voyage, relation écrite par lui, parle de la mort du Père de la Ribourde et l'attribue aux Kikapous.

(1) pp. 308, 309.

(2) *Rapports sur les Archives Canadiennes*, par M. Edouard Richard, 1899 p. 256.

(3) pp. 494, 495.

(4) Cité par Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, vol. 1er, liv. Xe, p. 463.

(5) Correspondance générale, vol. 5, p. 307. Archives fédérales. Margry a publié cette lettre dans: *Mémoires et documents inédits*, vol. 11e, pp. 266 et suivantes.

Racontant le départ des Français du pays des Illinois, il écrit que " le R. P. Gabriel étant par (à) terre, où il avait descendu pour prier Dieu, fut tué par les Kikapous à coup de flèches sans qu'on s'en aperçût " (1).

Un peu plus loin, décrivant son retour chez les Illinois, en novembre 1680, il écrit " Nous arrivâmes le 23 en descendant la rivière de Téakiki, à un lieu nommé la Fourche des Iroquois où les Kikapous avaient campé sur un côteau, au nombre de deux cents hommes ou environ, qui étaient aussi en guerre, sans que nous le susions, et qui avaient tué le R. P. Gabriel " (2).

(A suivre.)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



Organisons-nous

Il ne faut pas se faire illusion ; pour faire un peu de bien selon les besoins de notre époque, il est nécessaire d'avoir une organisation chrétienne.

Nous disons : Une organisation chrétienne, parce que sans christianisme le peuple deviendra la proie du socialisme, et parce que sans action collective et bien ordonnée, nos efforts, pour guérir une société si malade, seront pratiquement impuissants. Or, une organisation de ce genre ne peut être mieux comprise et consacrée d'une manière plus efficace que sous les auspices du *Poverello* d'Assise qui alla au peuple et s'identifia à lui. Sans se donner des airs d'un tribun politique ou d'un agitateur social, il montra que, seule, la pratique de l'Évangile rapproche les diverses classes et les porte à se prêter un mutuel appui sans qu'aucune d'elles ait à en souffrir dans sa dignité propre. Le Tiers-Ordre, c'est là une nouvelle forme de démocratie, qui ressemble bien plutôt à une fraternité fondée sur l'universelle paternité de Dieu Créateur.

CARDINAL AGLIARDI.

(1) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. IIe, p. 124.

(2) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. IIe, p. 127.



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

Traité des Tentations

IX. QUELQUES TENTATIONS PARTICULIÈRES :

SCRUPULES, ENFLURE, ETC...

LA septième espèce de tentations auxquelles sont sujettes les personnes spirituelles et les âmes contemplatives sont les scrupules, l'enflure, le mépris des autres, le jugement téméraire.

1. Les commençants et les imparfaits doutent souvent si les consolations spirituelles dont ils sont favorisées ne sont pas le fait de leurs propres efforts ou une illusion du démon. Cette tentation est très délicate. Ceux qui en sont importunés sont enclins à abandonner leurs pieux exercices pour se contenter de prières vocales comme présentant plus de sûreté. C'est surtout quand la grâce de la dévotion sensible leur est enlevée qu'ils sont exposés à cette obsession. Ils sont alors en proie à une double peine : soustraction de la douceur spirituelle et inquiétudes sur leur voie.

2. Quatre considérations portent ces âmes à s'enfler d'elles-mêmes. Elles s'imaginent : 1° avoir mérité cette grâce de la dévotion par leurs soins et leurs travaux ; 2° être plus aimées de Dieu que d'autres ; 3° être gratifiées d'un don plus excellent qu'il ne l'est en effet ;

4° en faire un meilleur usage, l'avoir reçu avec plus de ferveur, l'employer plus utilement que d'autres personnes auxquelles pareille faveur a été accordée. De là naissent les mépris et les jugements défavorables que l'on porte sur autrui; on estime que le prochain ne s'adonne pas aux mêmes exercices, qu'il ne s'y livre pas avec le même soin, qu'il n'a pas la même assiduité à la prière, qu'il est trop embarrassé dans les affaires temporelles. Ces appréciations désobligeantes s'adressent souvent à des âmes vertueuses tout attachées au service du prochain.

Contre la tentation du doute les remèdes sont :

1° D'examiner avec soin l'effet que produisent ces sortes de consolations : si elles portent toujours au bien, on peut en conclure qu'elles viennent de Dieu ; il faut alors les regarder comme telles.

2° De consulter avec humilité un homme exercé dans ces voies.

3° D'avoir la volonté de suivre à cet égard les avis que l'on en recevra.

4° De demander instamment à Dieu de n'être pas le jouet de sa propre illusion ou victime d'une fausse direction.

Contre la tentation d'enflure :

1° On fera une profonde réflexion sur sa propre indignité, sa torpeur, sa négligence, son ingratitude, son amour-propre.

2° On songera avec crainte au compte qu'il faudra rendre de la grâce qu'on aura reçue et dissipée.

3° On appréhendera que cette grâce ne soit ôtée et qu'on ne soit abandonné de Dieu pour les fautes qu'on a commises et que le Très-Haut a supportées avec patience dans l'espoir, enfin déçu, d'un amendement.

4° On se mettra devant les yeux le tableau des vertus, des oraisons, des bonnes œuvres de toutes sortes qu'ont pratiquées avec incomparablement plus de perfection les âmes d'élite.

X. TENTATIONS DE SURPRISE.

Le démon, dont la malice est aussi ancienne que le monde, voyant que les âmes adonnées à la piété ont leur conversation dans le ciel d'où son orgueil l'a exclu, prétend les attirer à lui de quelque manière. Il voit pourtant qu'il ne peut les vaincre en combat régulier ; aussi cherche-t-il à les surprendre dans quelque embuscade. Il leur cache donc les pièges dont il sème leurs voies. Il se transforme en ange de lumière et espère les abuser d'autant plus facilement qu'il se présente comme messager de bonnes nouvelles. D'abord il ne propose que le bien, puis il y mêle un peu de mal, ensuite il insinue un mal qui a l'apparence du bien. Quand il les a fait tomber de la sorte dans ses filets et qu'il les y tient enlacées, il lève hardiment la tête et les précipite ouvertement dans le péché. On commence à parler du prochain pour son bien, et peu à peu on tombe dans la médisance et la calomnie. D'autres fois, des relations nouées par zèle spirituel ont dégénéré en affections coupables. L'esprit de Dieu fuit toute apparence de mal.

XI. REMÈDES CONTRE LA TENTATION DE MÉPRIS
ET DE JUGEMENT TÊMÉRAIRE.

Les âmes sujettes à cette tentation considéreront que Dieu, père plein de clémence, connaissant la faiblesse de leur vertu, n'a pas voulu les exposer aux dangers des bonnes œuvres. Elles ne jugeront donc personne ; loin de là, elles admireront la sagesse et la bonté de Dieu qui a destiné les hommes forts aux exercices pénibles du corps, les hommes prudents aux études abstraites, les gens charitables à la distribution des secours temporels. Quant à elles, dans la crainte qu'elles ne fissent quelque chute, il a voulu qu'elles vécussent en repos. Il leur a interdit les études sub-

tiles qui les exposeraient à tomber dans l'erreur, et les œuvres qui leur donneraient de l'orgueil. C'est ainsi qu'elles s'humilieront dans la connaissance de leur faiblesse.

2. Elles rapporteront toutes choses à la gloire du Créateur. Pour cela, quand quelqu'un sera élevé à une dignité temporelle ou spirituelle, elles verront dans ce choix une occasion d'honorer la grandeur et la puissance de Dieu. Lorsque d'autres scruteront soit les mystères les plus profonds de la théologie, soit les secrets les plus cachés de la nature, elles penseront que ces études ont pour but de manifester les trésors de la Sagesse divine. S'il en est qui consacrent leur temps au maniement des affaires du siècle, elles admireront en eux la bonté de la Providence qui se sert de cette habileté pour pourvoir aux besoins de ses enfants. A l'égard de ceux qui s'exercent dans la pratique des œuvres de piété, ils béniront la miséricorde de Dieu qui se répand partout. Relativement aux hommes qui prennent plaisir à affliger leurs frères, elles feront réflexion à la justice divine. Ainsi peut-on tout rapporter à la louange du Très-Haut. Il n'est pas, en effet, de créature sur la terre, pour vile qu'elle soit, dont on ne puisse se servir pour glorifier le Seigneur; il suffit pour cela de savoir qu'elle vient originairement de lui, que c'est lui qui la conserve pour qu'on puisse dire qu'elle est de son domaine. C'est là le jugement saint auquel nous invite l'Apôtre quand il dit: «L'homme spirituel juge de tout et n'est lui-même jugé par personne (1).» Il n'a nullement l'intention d'insinuer qu'il lui soit permis de mépriser ou de juger qui que ce soit: ce serait une manière de faire qu'il défend ailleurs: "Ne jugez pas avant le temps (2)" Mais il veut nous apprendre que l'homme charnel ne perçoit pas la sagesse divine, et que seuls

(1). 1, Cor. II. — (2) 1 Cor. IV.

les hommes de bon sens jugent de la créature par son meilleur côté, savent discerner en elle les traits de la bonté et de la sagesse divine et en rendent gloire au Créateur de toutes choses.

3. Quand ces âmes se verront comme liquéfiées par le feu de l'amour divin, alors que d'autres peut-être ne sentiront rien, elles se persuaderont que la douceur dont elles goûtent les prémices est déjà passée chez les autres en habitude, qu'elle est devenue pour eux un état normal et que telle est sans doute la cause pour laquelle ils ne paraissent pas si fort touchés de la présence de ces biens spirituels qui les inondent elles-mêmes. Cette douceur, en effet, quand elle pénètre une âme pour la première fois, y produit une impression que ne ressent plus quiconque est familiarisé avec elle, et qui n'est plus nécessaire pour les perfectionner et les conserver. A la chaleur du soleil de justice, il se produit un effet analogue à celui qu'occasionne le soleil matériel. Que penserait-on de la cire, qui, fondant sous l'action du soleil, dirait aux autres créatures: Vous ne recevez aucun bienfait du soleil, ou du moins celui que vous en tirez est bien inférieur au mien! Ce discours serait insensé, car si les arbres, par exemple, ne fondent pas comme elle, ils en reçoivent une influence plus féconde qui les charge de fruits.

(A suivre.)



La grâce est un don de Dieu ; mais en règle ordinaire, ce don ne s'accorde qu'à celui qui le demande par de ferventes et constantes prières, qui en fait un bon usage et qui y correspond avec promptitude et fidélité.

Saint Léonard de Port Maurice. — Voie du Paradis.

Une Fraternité de Sœurs

LES Tertiaires de B. — sont très attachées à leur Ordre. Elles en accomplissent exactement les diverses obligations et travaillent, par des efforts constants, à se pénétrer de plus en plus de son esprit.

Ces heureuses dispositions tiennent d'une part à la formation très sérieuse, contrôlée par des examens, que reçoivent postulantes et novices, de l'autre au zèle que le vénéré Directeur déploie, en toute circonstance, pour l'avancement spirituel des âmes confiées à sa sollicitude.

Les traditions se maintiennent fidèlement au sein de la Fraternité. Avec leur voile, leur corde et leur crucifix, avec la récitation en commun d'une partie de l'office, les Sœurs ont donné, à la paroisse, pendant toute la retraite, l'impression d'une véritable communauté religieuse. Cette impression s'affirma avec plus de force le jour de la clôture de la visite, lorsque les nouvelles professes s'avancèrent pour prononcer leur formule, revêtues du grand habit. Bien que l'on ait pu craindre le contraire, le recrutement ne souffre pas à B. de ces antiques usages. Ainsi, à l'occasion de la retraite, quoi qu'il y ait plusieurs réceptions chaque année, elle s'est accrue de dix professes, huit novices et dix postulantes.

La solide piété des Tertiaires s'alimente aux sources les plus pures et les plus fécondes. Les dévotions franciscaines qui plongent leurs racines dans les entrailles du christianisme sont en honneur dans la Fraternité, et beaucoup parmi les Sœurs ont généreusement contracté l'habitude de la messe et de la communion quotidiennes.

— N'avez-vous pas bientôt fini votre retraite ? demandait un des vicaires de la paroisse voisine.

— Pourquoi cette question ?

— C'est que, depuis qu'elle a commencé, nous n'avons personne le matin, dans notre église.

La piété véritable engendre le zèle. Nos Sœurs de B. le savent et agissent en conséquence. Ce n'est pas que la Fraternité, comme telle, ait des œuvres particulières, non ; mais les Tertiaires sont dans toutes les œuvres de la ville comme présidentes, conseillères, membres actifs.

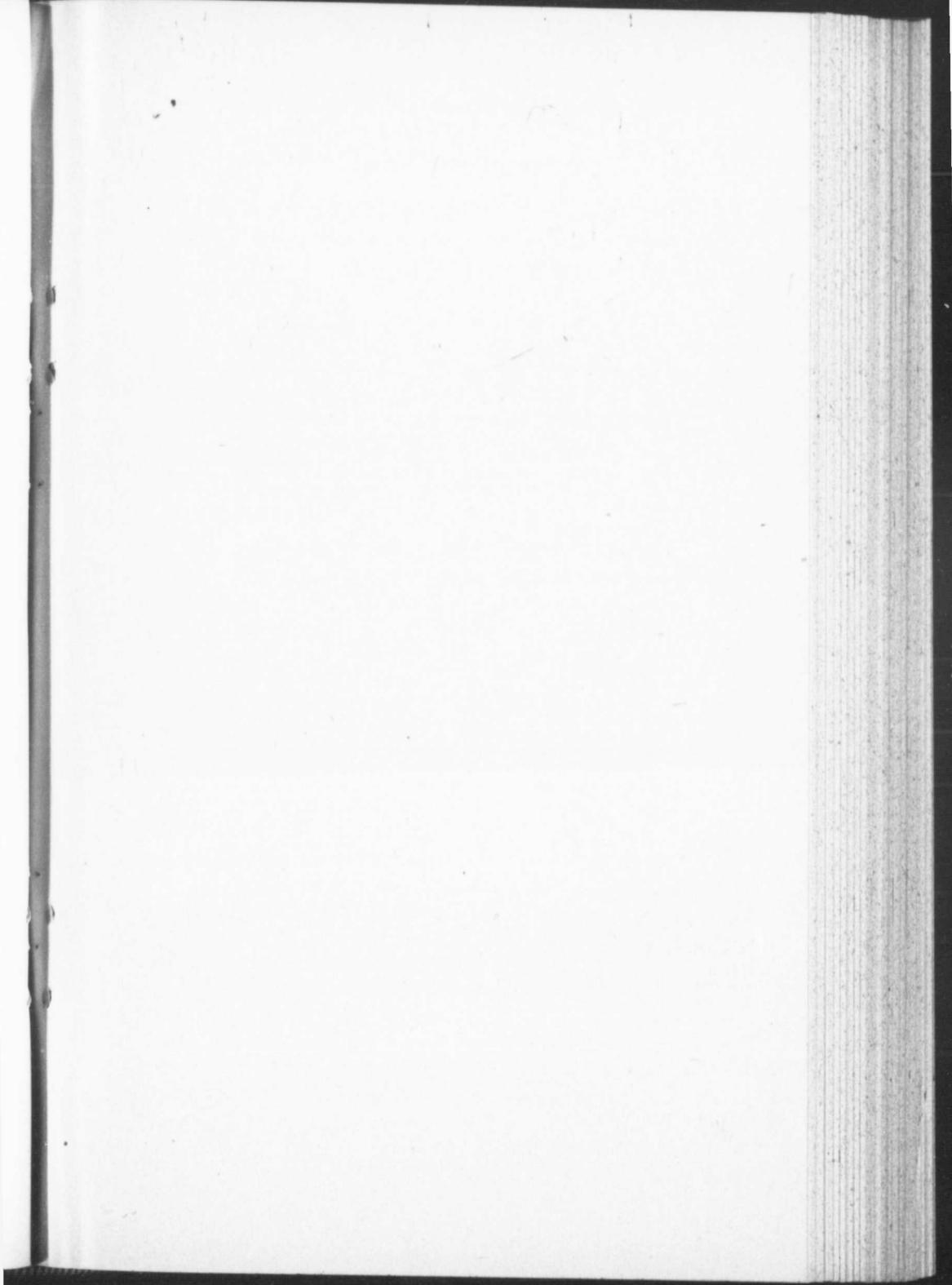
Dans le domaine de la piété, elles ont établi la *Veillée des morts* et travaillent avec amour à l'*Œuvre des tabernacles* en faveur des églises pauvres.

A l'heure où la foi est menacée par tant d'ennemis, les Sœurs comprennent l'importance des *Catéchismes* et des *Patronages* ; elles s'y emploient, dans les diverses paroisses, avec toute leur intelligence et tout leur cœur. L'*Œuvre de la presse* qu'elles ont fondée à B., conserve à bon droit toute leur sympathie. Chaque année, le *Messenger* publie le chiffre très considérable des publications de toute espèce distribuées en ville et dans les environs.

Les indigents n'ont pas été oubliés. Si les Tertiaires ont supprimé leur ouvroir spécial, c'est pour se consacrer aux *Ouvroirs* créés par MM. les Curés de la ville. Elles donnent leur concours à la *Société de Sainte-Elisabeth*, établie sur le modèle des conférences de Saint Vincent de Paul, et à l'œuvre si touchante des *Vieillards délaissés*.

Ce ne sont pas seulement les pauvres et les miséreux que les Tertiaires de B. favorisent. Elles s'intéressent aussi à la classe des travailleurs. C'est dans ce but essentiellement social qu'elles soutiennent l'*Œuvre des servantes*, le *Syndicat de l'aiguille*, et qu'elles dirigent les *Dames prévoyantes*, cette société de secours mutuel qui a déjà rendu tant de services et dont le succès va grandissant.

Il résulte de ce rapide aperçu que la Fraternité de B. est l'une des plus ferventes et des plus actives.





LA VIERGE MARIE ET LES SAINTS DU PAYS.

Saints du pays



CERTAINEMENT, c'est sans y prétendre que Le Corrège, dont notre gravure reproduit un des plus célèbres tableaux, a groupé sur une même toile aux pieds de la Très Sainte Vierge portant son Divin Enfant, quatre des saints qu'a adoptés la piété canadienne! Né en 1494, mort en 1534, Antonio Allegri, dit Le Corrège, du nom de sa ville natale, Correggio, en Calabre (Italie), n'a pas dû s'occuper grandement du Canada qui ne faisait alors que de naître. C'est donc fortuitement que Saint Jean-Baptiste, Sainte Catherine, Saint François d'Assise et Saint Antoine de Padoue se rencontrent dans ce tableau, possédé par le Musée de Dresde (Allemagne.)

Néanmoins il est original de voir ainsi groupés autour du trône de la Reine du Ciel ces saints populaires au Pays. Le personnage important y est évidemment Saint François. C'est lui qui occupe les miséricordieuses attentions de la Vierge bénie. Elle attire sur son dévôt serviteur les bénédictions de l'Enfant Jésus. Après François, Saint-Jean-Baptiste tient une place d'honneur : il est représenté dans son attitude de Précurseur, montrant de la main gauche l'Agneau de Dieu. Les deux autres personnages, Saint Antoine et Sainte Catherine font figures de comparses ou de témoins.

Sainte Catherine est une des saintes les plus honorées en France. Il y a peu, dans l'ancienne Mère-Patrie, d'églises paroissiales qui n'aient leur autel ou du moins leur statue de Sainte Catherine, vierge et martyre. Avec sa palme et sa roue brisée, elle est la patronne de la Congrégation des Filles : car le patronage de la Très Sainte Vierge sur les *demoiselles* de tout âge est relativement récent. De France, le culte est venu ici, et s'est perpétué par tradi-

tion. La *tire* de Sainte Catherine a-t-elle été pour quelque chose dans la conservation de cette dévotion ? *Les Canadiens aiment tant le sucre*, qu'une sainte qui en fait manger, ou qu'on célèbre en en mangeant, était bien faite pour garder un grand crédit sur les bords du Saint-Laurent.

Comme l'ont démontré les savants travaux des RR. PP. Hugolin et Odoric, publiés pour la plupart dans notre REVUE, la dévotion à Saint François et à Saint Antoine remonte aux premiers missionnaires du Canada, les anciens Récollets : c'est un culte de gratitude.

Saint Jean-Baptiste est aussi un saint de France. Et son choix comme patron des Canadiens-Français n'est pas seulement mystique, il est traditionnel. La tradition s'est peut-être effacée devant le symbole. Le Canada catholique n'a-t-il pas été et ne doit-il pas être, dans le Nouveau Monde, le Précurseur du Vrai Dieu : "*Et tu, puer, propheta Altissimi vocaberis.*"



NOUVELLES DE ROME

Nos missions. — Les "*Acta Ordinis*" viennent de nous donner un aperçu général du mouvement de nos missions durant les deux dernières années : 1911 et 1912. Nous y relevons la mort de 45 missionnaires, dont deux évêques : Mgr Césaire Schang, de la Province de France, vicaire apostolique du Chang-tong oriental et Mgr Sébastien Piferi, de la Province romaine d'Ara-Cœli, archevêque de Sucre en Bolivie. Sont partis pour les missions durant

le même temps 197 religieux, dont 28 appartiennent à nos Provinces françaises. Si nous récapitulons le tableau général, nous aurons les chiffres suivants à l'actif de nos missions : 681 maisons, 2600 religieux, plus de 89.000.000 de païens à convertir, 2,708,245 chrétiens avec 85,657 catéchumènes, 3,627 chrétientés, 22 séminaires. 54 collèges, 1,222 écoles, 20 orphelinats, 15 hôpitaux, 17 autres établissements de bienfaisance. Au cours de l'année 1912, il y eut 11,237 baptêmes d'adultes et 65,955 d'enfants.

Les Franciscaines de Sainte Marie des Anges. — A l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation, l'Institut des Franciscaines de Sainte-Marie des Anges, de Trèves, a obtenu, cette année, l'approbation apostolique. Cette congrégation eut pour fondatrice une pauvre fille des bords du Rhin, Marguerite Flesch. Ayant perdu ses parents de bonne heure, elle prit soin de l'éducation de ses petits frères jusqu'à ce que, âgée de 24 ans, elle pût se retirer dans un ermitage proche d'une chapelle à Waldbreitbach.

Durant une douzaine d'années, elle s'y dépensa dans toutes les œuvres de piété et de miséricorde. Devenue d'abord tertiaire séculière de Saint François, elle se sentit plus tard, en 1862, inspirée de commencer une communauté religieuse et, le 13 mars 1863, elle fut admise à la profession sous le nom de Sœur Rose, avec deux compagnes qui partageaient son genre de vie. Il y a donc de cela, cinquante ans. Aujourd'hui l'Institut de Sœur Rose, qui eut à subir, entre temps, la grande persécution du Kulturkampf, compte 82 maisons et environs 1200 religieuses. Leur but est de s'occuper de toutes les œuvres de charité parmi les paysans et les ouvriers. Elles se consacrent à l'instruction et à l'éducation des enfants pauvres, excluant de leurs écoles les arts d'agrément et tout ce qui sent l'esprit du monde ; elles se font une spécialité du soin des malades pauvres, à domicile. Au cours de l'année 1912,

elles ont soigné, dans leurs hôpitaux, 11,425 malades, et à domicile 9,184, auxquels elles ont consacré 43,280 veilles nocturnes : dans leurs écoles elles ont compté 3,332 enfants et 1,274 jeunes filles. C'est un institut populaire, dans tous les sens du mot, et vraiment pénétré de l'esprit de Saint François : aussi progresse-t-il merveilleusement.

Mgr Fidèle Abbati. — Cet évêque franciscain est le doyen de tous les évêques du monde : il célèbre cette année le 40^e anniversaire de sa consécration épiscopale. Né le 31 mars 1820, il se fit religieux dans la Province de Bologne et le 17 mars 1873, il fut élu évêque de Santorin. Actuellement, après de longs labeurs apostoliques, il est évêque titulaire de Dioclétianopolis et vit retiré dans la résidence de Terre Sainte de Bordighera.

AD MULTOS ANNOS !

Dans les Balkans. — Des bruits sinistres nous arrivent du théâtre de la guerre balkanique. D'après des informations officielles de source autrichienne, le Père Ange Paliç, de la Province d'Albanie, aurait été massacré par les Monténégrins en haine de la foi. Trois cents catholiques, hommes, femmes et enfants auraient été saisis par les soldats que dirigeait un prêtre schismatique grec. Sommés, sous menace de mort, de souscrire un acte d'abjuration, ils auraient donné leur signature ; seul le Père Ange Paliç refusa avec calme et dignité de renier sa foi. Les soldats se jetèrent sur lui, déchirèrent ses vêtements, le frappèrent de coups de crosse et quand il eut les os et les côtes brisés, on lui offrit de nouveau de passer à la religion orthodoxe. De la même manière le religieux répondit : "Non ! je n'abandonnerai jamais ma foi ni mes vœux de religion !" C'est alors qu'il fut achevé à coups de crosse et finalement transpercé d'un coup de baïon-

nette. Les autorités monténégrines, tout en reconnaissant le massacre, lui donnent une cause différente. Impossible actuellement d'avoir des nouvelles plus sûres ; les correspondances sont extrêmement difficiles et toutes les informations passent par une censure sévère. Rien d'impossible que le fanatisme orthodoxe déjà très vif dans ces régions se soit exalté, au cours de la guerre, contre les Albanais catholiques, et ait poussé les schismatiques aux pires excès ; rien de plus facile à croire également qu'un religieux franciscain ait engagé son peuple à tout souffrir plutôt que d'obéir aux injonctions des persécuteurs et ait généreusement lui-même donné sa vie pour la foi. Néanmoins, si authentiques et si sûres que paraissent nos sources d'informations, il est sage de suspendre notre jugement jusqu'à ce que à la faveur du rétablissement de la paix, on puisse connaître le résultat de l'enquête canonique qui ne manquera pas d'être faite.

D'autre part, de Scutari, où sont enfermés nos religieux avec le Commissaire général d'Albanie et des religieuses franciscaines Stigmatines, nous sommes absolument sans nouvelles. On sait seulement d'une manière générale que les victimes de la famine sont nombreuses, et que les bombes monténégrines, ne connaissant plus aucun ménagement, tombent sur les églises, les couvents et les hôpitaux où se dévouent les religieuses et où se sont réfugiés les catholiques autour de leurs prêtres. Prions pour eux !

ROMANUS.



Si un domaine temporel n'avait pas été donné au Pape, les chrétiens auraient eu le devoir de lui en constituer un : ce domaine lui est nécessaire, lui est dû ; ainsi l'a réglé le Christ, roi éternel.

Saint Jean de Capistran

Le Tiers-Ordre et les Hommes

(Suite.)

IV. COMMENT RECRUTER DES HOMMES



Les immenses avantages du Tiers-Ordre pour les hommes, je n'ai fait que les énumérer rapidement. En dehors de ceux qu'ils peuvent retirer pour eux-mêmes et qui sont considérables, il en est d'immenses au point de vue de la réforme sociale et du règne de Jésus-Christ à établir.

S'il est prouvé que le Tiers-Ordre veut surtout compter des hommes, si l'on a considéré les avantages considérables que les hommes ont à retirer de l'observance de la règle franciscaine, nous devons nécessairement trouver des moyens de gagner les hommes au Tiers-Ordre. Et nous en aurons certainement, si nous mettons le temps et le zèle voulus pour les gagner.

Et tout d'abord, il faut leur faire connaître et estimer à sa valeur le Tiers-Ordre, leur montrer "qu'il est accessible aux hommes d'œuvres et d'action catholique, de quels privilèges il jouit pour leur salut et le salut social, et quelle utilité particulière et publique il promet" (Léon XIII, *Auspicato.*)

Les hommes ne connaissent pas le Tiers-Ordre, parce que personne ou presque personne ne le leur fait connaître ; car pour le leur faire connaître, il faut le connaître soi-même et l'aimer. Nous ne pouvons les conquérir que dans la mesure où nous serons conquis nous-mêmes. Conquérants du Tiers-Ordre, il nous faut donc les grâces divines et la protection spéciale de notre glorieux Fondateur. Peut-être jus'ici, n'avons-nous pas assez prié

Saint François. Un jour, le Saint, apparaissant à la Bienheureuse Angèle de Foligno, lui dit : « Ma sœur, si vous m'aviez appelé plus tôt, je vous aurais exaucée plus tôt : ce que vous demandez est fait. » Nous aussi, après tant d'invitations pressantes de nos Pontifes Léon XIII et Pie X, nous venons bien tard dire : *Il nous faut des tertiaires parmi les hommes*. Nous accepterons volontiers le reproche de Saint François à la Bienheureuse Angèle de Foligno, pourvu que, grâce à nos prières, il nous réponde : « Vous me demandez des hommes ? C'est fait. »

Oui, ce sera fait si nous savons prier à cette intention dans nos réunions mensuelles et en particulier, comme tertiaires.

Oui, ce sera fait, si nous prêchons le Tiers-Ordre aux hommes de bonne volonté ; si nous leur faisons savoir, — car ils ne le savent pas — que Léon XIII et Pie X le regardent comme « le meilleur remède contre les maux dont souffre notre société » ; le curé d'Ars, « comme le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale. »

Oui, ce sera fait, si nous leur disons « qu'il comprend les deux sexes, et n'exclut aucun état, aucune condition de vie » (Pie X au Rme P. Denys Schuler) ; qu'il est bon surtout pour les hommes parce qu'ils ont plus de charges à remplir et qu'ils devraient être plus chrétiens ; qu'il suffit de consulter les annales du Tiers-Ordre pour voir qu'en tout temps des hommes en grand nombre, des hommes distingués par leur science et par leur vertu, ont été heureux de porter l'habit franciscain. (On trouve 75 hommes sur les 110 tertiaires qui ont été inscrits au catalogue des saints ou qui sont sur le point de l'être.)

Oui, ce sera fait, nous compterons de nombreux tertiaires parmi les hommes, si à tous ces vaillants de nos œuvres, nous montrons que *seul*, le Tiers-Ordre donnera la vigueur surnaturelle nécessaire à tant d'œuvres

entreprises de nos jours, et qui en manquent ; que *seul* il peut rendre les œuvres vivantes ; qu'il est *seul* la grande école de formation chrétienne et apostolique, où toutes les bonnes volontés doivent entrer, même et surtout les jeunes, qu'il est la meilleure association que l'on puisse choisir comme base de l'action sociale, parce que sa règle s'adaptant à toutes les personnes et à toutes les classes de la société, leur prescrit l'ensemble des lois chrétiennes. " Le Tiers-Ordre fait de vrais chrétiens, " a dit Léon XIII ; enfin, *qu'il fait seul* l'objet des constantes préoccupations des Pontifes Léon XIII et Pie X, qui le désignent clairement comme l'association principale qui doit unir les bons contre les mauvais.

Pie X montrant combien les tendances de l'époque actuelle nous inquiètent, déclare " qu'il est de toute nécessité d'accourir s'opposer à de si grands maux, et de s'efforcer de ramener les dévoyés, sinon par l'apostolat de la vérité, à quoi tous ne sont pas aptes, du moins par la pratique de la vertu ; car les exemples ont une puissance de persuasion merveilleuse... Or, en ce genre d'apostolat, les membres du Tiers-Ordre de la Pénitence doivent l'emporter sur tous ceux qui vivent au milieu des préoccupations du siècle. " Léon XIII dit aussi que " l'action de l'Ordre sera vraiment puissante et efficace lorsque ses membres, chacun à leur poste et fidèles à l'esprit de leur règle, travailleront tous à donner l'exemple d'une grande édification. "

Donc, *prière, prédication, exemple* ; voilà les trois grands moyens, nous venons de le montrer, pour gagner les hommes au Tiers-Ordre :

1^o *Prière* dans les réunions mensuelles ; *prière* des tertiaires, en particulier.

2^o *Prédication* — en chaire, au confessionnal, dans certaines réunions particulières, par les écrits (les écrits sont une prédication), bulletin paroissial, tracts ; par les congrès ou journées franciscaines.

· Et puis, suivant le vœu émis dans différents Congrès franciscains :

que dans nos Congrès catholiques ou eucharistiques, diocésains, régionaux ou cantonaux, on parle du Tiers-Ordre, en déterminant son action comme *institution sociale* et en indiquant les résultats auxquels on est arrivé ;

que dans les missions, triduums, retraites, nos missionnaires diocésains se fassent les propagateurs du Tiers-Ordre franciscain, surtout parmi les jeunes et les actifs.

3° Enfin, que les Tertiaires donnent l'exemple d'une grande *édification*, qu'ils s'efforcent par leurs paroles et leurs actes, de placer sous les yeux de nos catholiques l'image authentique de la perfection chrétienne, et ils obtiendront la grâce d'exciter à la vertu ces hommes et de les ramener à l'imitation plus parfaite du Christ, en les attirant dans le Tiers-Ordre.

"Un, puis deux, puis cinq, puis cent, puis mille," a dit Léon XIII. Que ce soit notre mot d'ordre.

CONCLUSION

Reste à conclure.

Deux actes du plus haut intérêt montrent l'importance du recrutement des hommes et de leur incorporation dans le T.-O.

Le premier de ces actes vient du Chef de l'Eglise.

Le second émane du Chef de la franc-maçonnerie en France. Mgr de Ségur avait dit : "Le Tiers-Ordre est à l'Eglise ce que la franc-maçonnerie est à la Révolution."

Après tant d'affirmations solennelles de l'Eglise, cette parole de l'illustre prélat doit passer à l'état d'axiome. Il est facile de se convaincre de l'opposition qui existe entre le Tiers-Ordre et la franc-maçonnerie, et de voir comment le premier est le remède et l'anti-

dote de l'autre, quand on lit attentivement les deux Encycliques pontificales où le Vicaire de J.-C. parle *ex professo*, de la franc-maçonnerie et du Tiers-Ordre.

Léon XIII montre que l'incarnation la plus saisissante de la Cité du mal, dans les temps modernes, est la franc-maçonnerie avec toutes les associations qui s'y rattachent. La franc-maçonnerie n'est pas tout le mal, comme le Tiers-Ordre n'est pas tout le bien, il s'en faut de beaucoup ; mais c'est sa forme la plus visible, sa force la mieux organisée.

Le mal, le grand mal, dit Léon XIII, c'est la franc-maçonnerie. Pour le guérir, il veut, avant tout, que l'on *dénonce* la franc-maçonnerie, et que l'on propage principalement parmi les hommes, par les discours et les écrits, la connaissance de la religion.

Après cela, le Pape met en première ligne le Tiers-Ordre de Saint François, comme le moyen le plus efficace de réagir contre les principes de la secte maçonnique, dans la liberté, l'égalité et la fraternité véritables. En conduisant ses adeptes à l'amour de J.-C., au dévouement à l'Eglise et à la pratique des vertus chrétiennes, le T.-O. est la contre-partie de la F. M. J.

Voilà, on n'en peut douter, un acte du plus haut intérêt signalé à l'attention des hommes qui travaillent à la réforme sociale.

(A suivre.)

Abbé AUBRY, du T.-O.
ptre, curé.



Il me paraît difficile et gênant d'avoir des biens qu'on ne peut défendre et conserver sinon au prix de mille embarras pour dirimer les querelles et les procès qui naissent à leur occasion.

Saint François. Apophth, 24.



Chronique franciscaine

A TRAVERS LE MONDE

Le T. R. P. Marc de Vos

L'ORDRE franciscain vient de faire en Belgique une perte bien sensible dans la personne du T. R. P. Marc de Vos, ancien ministre provincial, décédé à Malines, le 3 mars dernier. Il était né le 16 juin 1855 à Gand, et il appartenait à une famille bénie de Dieu dans ses enfants : son frère, le T. R. P. Joseph de Vos, a été provincial de la Compagnie de Jésus. Un autre, le R. P. Stanislas de Vos, est actuellement Préfet apostolique du Kwan-go ; un troisième est prêtre séculier.

Le T. R. P. Marc a rempli successivement, avec beaucoup de talent et de mérite, les différentes charges de sa province. Durant les six années de son provincialat, outre le progrès spirituel de ses religieux, dont il fut le zélé promoteur, il s'attacha avec succès au développement des missions étrangères, et à la diffusion du T.-O.

Il ouvrit la Mission du Chili, et envoya des religieux à Constantinople. Commissaire provincial du T.-O., il avait organisé et présidé plusieurs congrès.

Ses funérailles ont eu lieu à Malines. S. Em. le Cardinal Mercier, plusieurs évêques, les supérieurs des diverses communautés religieuses vinrent donner un dernier témoignage de leur estime au religieux que tous aimaient et regrettaient.

Le T.-O. au parlement

C'ETTE fois, c'est de la Chambre française que le T.-O. a reçu les honneurs. Ce n'est pas la première ! Le 17 juin 1904, le Fr. Laferre, G. M. de la F. M. française avait dénoncé le T.-O., comme l'instrument le plus efficace

et par conséquent dangereux de la réaction cléricale. Le 7 mars dernier, le Fr. Thalamas, l'insulteur de Jeanne d'Arc, désireux sans doute d'ajouter à sa gloire, attaqua à son tour l'institution franciscaine.

Pour donner à sa démonstration une rigueur scientifique, il eut l'obligeance de lire à la tribune de la Chambre de grands passages du Manuel du T.-O., de citer des chiffres extraits de récentes statistiques... — qui soit dit en passant, font grand honneur à nos Frères de France. — Enfin il entonna le couplet de circonstance sur les périls que le T.-O. fait courir à la République maçonnique. Et tout cela fort sérieusement. Ce bon *blocard* a réellement la conviction que le T.-O. est une force incalculable entre les mains de l'Église. Ah! s'il pouvait faire pénétrer sa conviction dans les milieux catholiques!

Dîner de Pâques

QUELQUE part en Italie, dans la province de Venise, — le vaillant ARALDO à qui nous empruntons cette information a modestement oublié de dire où le fait s'est passé, — les Tertiaires, qui sont comme partout les confrères de Saint-Vincent-de-Paul, ont voulu donner une petite fête, à l'occasion de Pâques, aux familles assistées par la Conférence. Ils ont donc organisé un déjeuner commun, dont sans doute la gaité et le meilleur assaisonnement, comme la charité en avait été le principal attrait. Mais comme on se sentait frères!... Voilà de la bonne apologétique, en faveur des idées sociales du christianisme.

Encore une Conférence de Saint-Vincent-de Paul

A Isola della Scala, une petite ville italienne dont la *Revue* a déjà parlé à l'occasion de son organisation de cordières, les dames avaient formé sur le modèle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, une œuvre paroissiale pour le secours à domicile des pauvres et des malades. Un beau jour, en se comptant, elles s'aperçurent qu'elles étaient toutes Tertiaires. Elles demandèrent donc au Discretoire de la Fraternité de

s'affilier — comme Conférence — au T.-O. Ce qui leur fut accordé. Non seulement cette affiliation a multiplié leurs ressources en argent et en personnel, mais ce qui est plus précieux, l'esprit de zèle et de dévouement s'est développé d'une manière intense entre toutes les sociétaires.

Beau geste d'un Evêque

Le T.-O. est florissant parmi les Séminaristes de Lugo (Espagne). Le 2 mars, une imposante cérémonie groupait la Fraternité dans la chapelle du Séminaire. Une profession devait avoir lieu, nombreuse et fervente, suivie de la bénédiction d'une belle statue de Saint François destinée à entretenir le souvenir des promesses de la profession dans les cœurs. Mgr Don Manuel Basulto Jiménez, évêque de Lugo, avait été prié de faire lui-même la bénédiction, et il avait gracieusement accepté.

Le sermon du P. Salvador Villarnovo fut, dit *El Eco Franciscano*, empoignant. Mais ce qui fit une impression incomparablement plus forte sur les jeunes ecclésiastiques, ce fut de voir, après la bénédiction de la statue, S. G. l'Evêque, demander humblement, au R. P. Gardien des Franciscains qui avait assisté à la cérémonie, de vouloir bien le recevoir dans l'Ordre de la Pénitence. La vêtue eut lieu à l'instant. Puis s'approchant de la grille du sanctuaire, Mgr Jiménez fit une éloquente allocution qu'il commença par ces mots : « Mes Chers Séminaristes, ou mieux, mes Chers Frères en Saint François, puisque maintenant j'ai l'honneur d'être des vôtres... »

Cette action du savant prélat a fait dans la ville une profonde impression, mais nul n'en est plus fier que les Séminaristes.

Franciscains espagnols

Il s'agit de Saint Pierre d'Alcantara, Saint Pascal Baylon, et Saint Pierre Régalat, trois illustres fils de l'Ordre de Saint François et de la catholique Espagne. Le R. P. Vicaire Général de l'Ordre en Espagne vient d'obtenir du Saint Siège

une extension de leur culte, par un indult de célébration de leur messe au rit votif, et par une concession d'indulgence en l'honneur de Saint Pascal Baylon à gagner le 17 de chaque mois.

Les insulteurs de Lourdes

DES libres-penseurs de Feltre avaient trouvé de bon goût d'inviter l'impie Podrecca à débiter au théâtre de leur ville ses blasphèmes contre Lourdes et ses mensonges cent fois réfutés. Les catholiques firent appel au savant Manzini, pour une réunion contradictoire que les libres-penseurs s'empressèrent de refuser, sous de futiles prétextes qui cachaient mal leur défaite.

Pendant que 500 curieux écoutaient l'orateur anticlérical, qui parla pendant près de trois heures, les catholiques s'étaient réunis, au nombre de 5.000 et plus, à la Cathédrale, et faisaient monter vers le ciel, avec leurs prières, les notes de l'*Ave Maria* de Lourdes.

Enfin Mr Manzini paraît. Prenant aussitôt la parole, il réfute, avec une logique irrésistible, les sophismes du blasphémateur, dont il tient en main le discours sténographié. La parole vibrante de l'orateur suscite un enthousiasme indescriptible. La foule pleurait et frémissait d'émotion.

Le discours terminé, on reprit le chant des cantiques, et l'évêque clôtura cette solennelle réparation par la bénédiction du T. S. Sacrement.

(Voix franciscaines.)

Les femmes et la bonne presse

MADRID, dans l'assemblée générale annuelle des Tertiaires, la Senorita Maria Echarri, Tertiaire maintenant bien connue pour sa propagande inlassable en faveur du T. O., a signalé, avec beaucoup de zèle et de talent, la grande et décisive part que les femmes chrétiennes doivent prendre dans la lutte contre la mauvaise presse, et la diffusion de la bonne. Gardiennes du foyer, elles seront toutes puissantes pour le soustraire à la per-

nicieuse action de la mauvaise littérature, si seulement elles le veulent.

(El Eco franciscano)

CANADA

Une résurrection

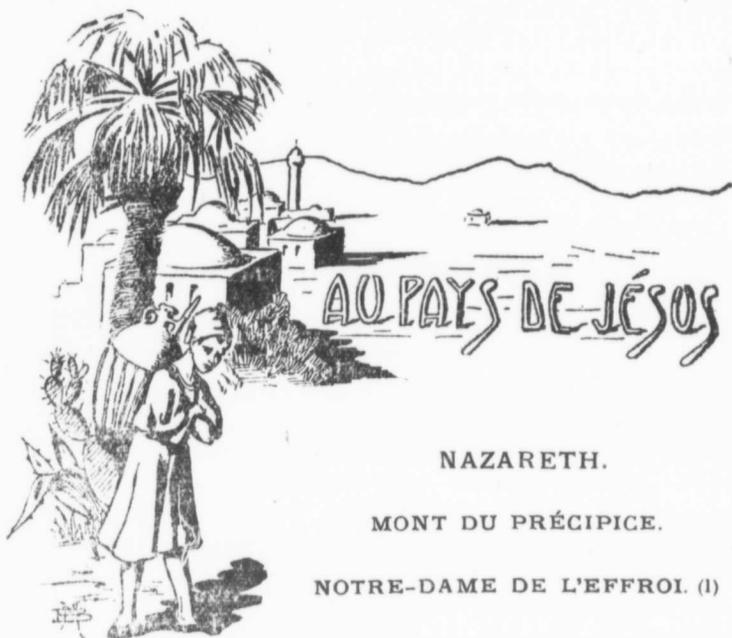
C'EST sous ce titre émouvant et exact que notre confrère canadien « L'Echo de Saint François » raconte la bénédiction et l'inauguration, le dimanche de Quasimodo, du couvent et de l'église de Sainte-Anne-de-Ristigouche, humblement mais suffisamment relevés de leurs cendres. On se rappelle en effet que le 3 février 1912, un désastreux incendie anéantissait la mission de nos chers Frères, les F.-M. Capucins de Ristigouche, récemment construite. Si ce désastre n'est pas totalement réparé, du moins, après une année de sacrifices généreusement endurés pour ne pas abandonner les âmes qui leur étaient confiées, nos Frères sont rentrés dans un couvent provisoire, et un nouveau temple de pierre abrite le Dieu de l'Eucharistie.

Nous prenons part aux modestes joies de nos Frères, en demandant à Dieu et à N. S. P. Saint-François de féconder leurs labeurs.

Les Franciscaines de Saint-François de Beauce

L'établissement de date assez récente (1904) des Sœurs de Saint-François d'Assise de Lyon (France) dans la Beauce, a ressenti dès son arrivée la bénédiction du Séraphique Patriarche. Outre l'école paroissiale de l'Enfant-Jésus, à Beauce-Jonction, elles ont dans cette même paroisse un pensionnat florissant, et un noviciat. Depuis elles ont été chargées de l'Hôpital Saint-François, au Domaine Lairet, Québec.

Une fête intime a réjoui le 16 avril dernier la maison du noviciat : Deux postulantes revêtirent le saint habit, une novice émit sa profession. Daigne la divine miséricorde multiplier, pour ces dignes filles de Saint François, et leur nombre et leur joie !



NAZARETH.

MONT DU PRÉCIPICE.

NOTRE-DAME DE L'EFFROI. (1)

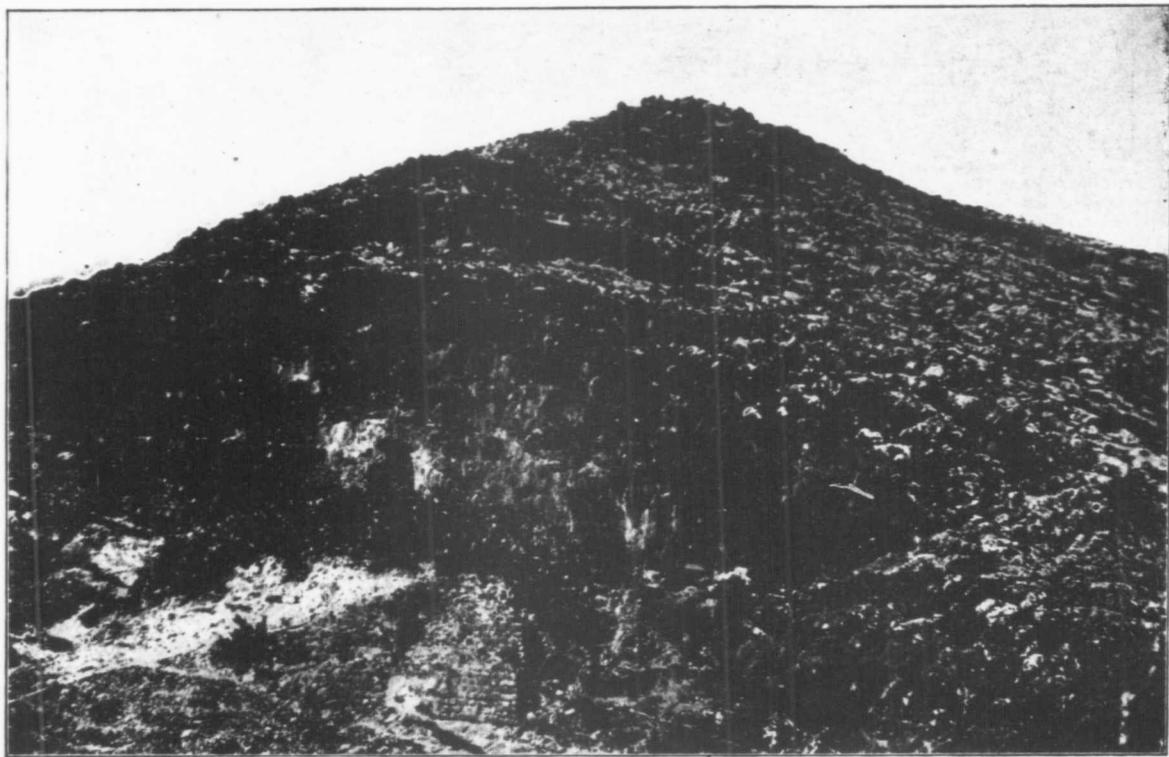
"Je ne sais rien de plus délicieux que la première apparition de Nazareth lorsqu'on revient de Tibériade. Du haut de la montagne, dont on atteint péniblement le sommet, on découvre, tout d'un coup, les maisons blanches étagées le long de la colline, les rues étroites rangées en terrasse entre les haies de cactus, les sycomores et les oliviers, les troupeaux qui errent çà et là, aux pentes des coteaux embaumés d'aromates; on entend le son joyeux des cloches, que l'on a presque oubliées ailleurs au bruit des symandres (2) grecques et à l'appel mélancolique des muezzin." (3)

Au pied de la colline se dresse, tourné vers le midi,

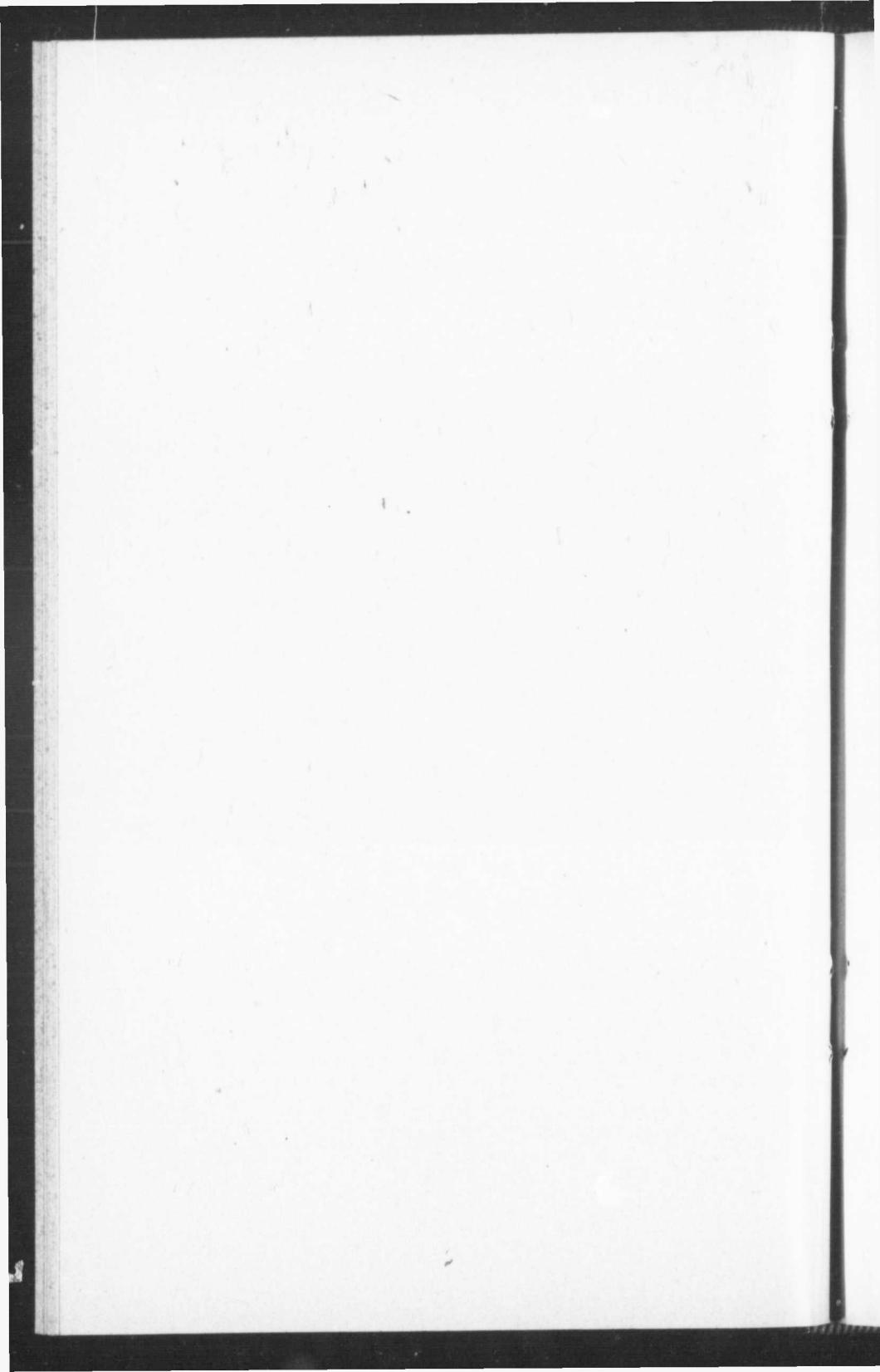
(1) Cf. M.-Reynes Monlaur, Jérusalem; — R. P. Barnabé, O. F. M., Nouveau Guide de Terre-Sainte.

(2) *Symandre*, disque de bois qui t'ent lieu de cloche.

(3) *Muezzin*, chantre musulman, qui, plusieurs fois le jour, du haut des minarets invite à la prière les disciples de Mahomet.



MONT DU PRÉCIPICE — A NAZARETH.



le sanctuaire de l'Annonciation, bâti sur les restes de l'ancienne basilique. En descendant quelques marches on se trouve dans la grotte où Marie reçut la visite de l'ange Gabriel et lui parla. L'extérieur de la petite demeure manque, — chacun sait que Lorette, en Italie, se glorifie de l'avoir en sa possession, — mais l'intérieur, creusé dans le roc, retiré et intime, — la chambre de Marie, — est demeuré.

En dehors du sanctuaire de l'Annonciation, Nazareth possède encore de très antiques vestiges : c'est l'atelier de Saint Joseph à quelque distance de l'Annonciation ; c'est aussi la synagogue. Nazareth avait plusieurs synagogues. Une église grecque est bâtie sur l'emplacement de l'une d'elles. Là, Jésus lut et commenta en public le texte d'Isaïe : "L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce que Jéhovah m'a oint pour porter la bonne nouvelle aux malheureux. Il m'a envoyé panser ceux qui ont le cœur brisé, annoncer aux captifs leur liberté, aux aveugles leur retour à la lumière." Ceux qui l'écoutaient se sentaient entraînés par la grâce et l'éloquence de sa parole. Mais quand ils l'eurent entendu annoncer un autre royaume, prédire que l'héritage qu'ils attendaient serait passé à d'autres... alors ce fut l'explosion de rage de l'attente trompée. On le traîna hors de la ville pour le jeter dans un précipice ; mais il se dégagea de leurs mains.

On montre aux environs de Nazareth le mont du Précipice. Sur le sommet, deux énormes blocs de rocher servent comme de garde-fous à l'extrémité d'une petite plate-forme, et séparent le spectateur de l'abîme presque vertical qui s'entrouve devant lui. Sur le flanc, on remarque deux anciennes citernes et une grande niche pratiquée dans le roc en forme d'abside avec une table d'autel taillée dans la masse, où l'on célébrait la messe. Au-devant de cette abside s'étend une terrasse artificielle soutenue par un mur solidement bâti et recouverte d'un pavement en mosaïque.

Une tradition, gardée par le cœur des mères sans doute, indique la place, d'où Marie, clouée par l'épouvante, vit la foule en délire entraîner son fils pour le tuer. Les Franciscains y ont construit un oratoire qui repose sur les fondements d'une ancienne chapelle bénédictine. C'est Notre-Dame de l'Effroi. Au pied de la colline, et en face de la basilique de l'Annonciation, des filles de Sainte Claire, venues de Paray-le-Monial, ont élevé un monastère. Elles y continuent à l'ombre du sanctuaire de Marie leur œuvre de prière et d'expiation.

Abouna Francis.



CHRONIQUE ANTONIENNE

La Fête de Saint Antoine à Rome



Le mois de juin est un mois de fête, à Saint Antoine. Dès le 4, commence la neuvaine préparatoire au 13. Chaque jour un de nos meilleurs prédicateurs italiens prêche les vertus et le pouvoir du saint Thaumaturge aux nombreux fidèles accourus pour entendre l'éloge de leur cher Saint.

Chaque fois les cris de *Evviva Sant Antonio!* et le *Si quæris*, chanté par la foule, forment la conclusion du sermon. Le jour même de la fête, 13 juin, il est d'usage qu'un évêque franciscain officie pontificalement et le

T. R. P. Procureur Général, au nom du R^me Père, procède à la bénédiction des lis. C'est sans contredit le plus beau de la fête. De ces fleurs chères à Saint Antoine, il y en a plein l'église. Du haut de la tribune, c'est une vraie féerie que ce parterre immense et mouvant de lis en fleurs, dont le parfum pénétrant et capiteux monte avec l'encens jusqu'aux voûtes. Ils ornent l'autel, ils jonchent les crédences, ils sont aux mains des fidèles : hommes, femmes, religieuses en grand nombre, qui se pressent dans l'église ; des groupes d'enfants et de jeunes filles vêtus de blanc sont massés devant la table de communion et disparaissent sous les lis.

Après la bénédiction solennelle et symbolique de ces fleurs, selon un rituel des siècles passés, le célébrant en fait la distribution aux religieux, comme on distribue les branches d'olivier ou de palmier au jour des Rameaux, et les 150 religieux, portant chacun une tige aux fleurs multiples et épanouies, s'avancent en procession, deux à deux, pour faire à l'intérieur le tour de l'église, en sortant chaque fois sur le parvis extérieur. En même temps retentissent sans fin les versets du *Si quæris* harmonisés par le P. Hartmann, avec refrain populaire répété par la foule. Tout cet ensemble est souverainement impressionnant et doit mettre au cœur de tous les assistants un sentiment profond de joie céleste et d'angélique pureté.

Le soir, après le panégyrique du Saint, un des Eminentissimes Cardinaux est invité à donner le Salut solennel du Très Saint-Sacrement qui termine dignement cette belle fête.

ANTONIO.



PRATIQUEZ les vertus solides et ne vous attachez pas à d'éphémères dévotions, qui ne sont que feu de paille.

Saint Joseph de Cupertino

Conseil à Marie

Vous avez confiance en moi,
Dites-vous ? C'est très bien, Marie ;
J'y mettrai de la bonne foi.
De quoi s'agit-il, je vous prie ?

Je vois deux chapeaux étalés
Devant vous, l'un bleu, l'autre rose.
Il faut choisir, et vous voulez
Que je sois juge en votre cause ?

C'était bien la peine, vraiment,
D'interpeller un philosophe
Pour connaître son sentiment
D'une couleur ou d'une étoffe !

Le bleu, cela paraît certain,
Convient aux blondes, et le rose
Sert la blancheur de votre teint...
Mais si nous parlions d'autre chose ?

Vous n'avez pas ces yeux profonds
Et cette tête intelligente,
Pour amuser à des chiffons
L'activité qui vous tourmente. .

N'est-ce pas un peu le devoir
D'une femme économe et sage
De s'appliquer et de pourvoir
Aux menus besoins du ménage ?

Travaux vulgaires, direz-vous ?
Mais votre grâce les amende.
Quand le commandement est doux,
On bénit la main qui commande.

Puis, vous avez le sentiment
Des beaux arts et des belles-lettres :
Soyez éprise follement
Des grands auteurs et des grands maîtres.

Vous reste-t-il quelques loisirs ?
Tant mieux, vous serez obligée
D'avoir pour vos menus plaisirs
Une petite protégée.

L'exercice du bien n'est pas
Si dispendieux qu'on le pense ;
Et dans les miettes d'un repas
On peut trouver une existence.

Songez-vous que la charité
Est un besoin des nobles âmes ?
Elle est femme, et sa chasteté
N'accepte que des mains de femmes.

Songez-vous que... Mais votre esprit
Est ailleurs, tandis que je cause ;
Admettez que je n'ai rien dit,
Et choisissez le chapeau rose.

GUSTAVE NADAUD.



LES MISSIONS FRANCISCAINES

UNE CARRIÈRE D'APOTRE

LE R. P. YVES-MARIE POULIQUEN



N mars dernier, la nécrologie de la *Revue* annonçait la mort, survenue en janvier, du R. P. Yves-Marie Pouliquen, religieux de notre province franciscaine de France. Sa vie, simplement racontée, est digne d'être lue. Peut-être suscitera-t-elle, dans l'âme de quelque jeune lecteur, la vocation missionnaire.

Le P. Yves-Marie Pouliquen (1) naquit à Brasparts, au diocèse de Quimper, le 2 décembre 1871. Peu de détails nous sont venus sur son enfance ; le prêtre qui a décidé sa vocation, écrit qu'il était pieux, intelligent, doux et obéissant. Affreusement bègue, cette infirmité semblait lui fermer la porte du sanctuaire ; elle ne fit que montrer son énergie, car il en triompha par de patients et laborieux exercices.

Il était de la catholique Bretagne et il appartenait à une de ces familles où la foi robuste et l'honneur sont de tradition, et plus considérés que la richesse et les positions élevées de ce monde.

(1) Nom de famille devenu en Canada, Poliquin et Péroquin, et toujours bien répandu.

Sa mère, née Louise Le Meur, morte en 1907 et dont nous avons sous les yeux la bonne et douce figure des mères chrétiennes bretonnes, posa, bien sûr, dès la première enfance, dans le cœur du jeune Yves, les racines profondes et vigoureuses de piété et de vertu qui devaient faire éclore, plus tard, la grâce du sacerdoce, de la vie religieuse et de l'apostolat en Chine.

Son intelligence se développa de bonne heure, la preuve en est dans une réponse qu'il fit, aussi subtile que la question qui lui avait été posée.

Le vicaire de la paroisse avait demandé, au catéchisme : Quel est le péché mortel qui ne fait pas perdre la grâce sanctifiante ? Yves fut le seul à répondre, du moins à bien répondre : " C'est le second péché mortel, parce qu'une fois perdue, la grâce ne peut être perdue de nouveau. "

Yves devait être une petite forte tête et un camarade joyeux, à juger par l'énergie de caractère et la tenacité de volonté jointes à la jovialité qui furent une des marques distinctives du " bon enfant " qu'il fut toute sa vie, du " bon vieux garçon ", comme il s'appelait lui-même, du gai, aimable et bon confrère, selon le témoignage de ceux qui le connurent au Chantong.

Son intelligence, son ardeur au travail et sa piété éveillèrent l'attention du curé de Brasparts qui lui parla de sacerdoce, et comme il sentait de son côté des aspirations et des attraits pour la vie missionnaire, il fut dirigé vers l'école apostolique des Pères Jésuites à Poitiers. Il avait alors 14 ans.

Il étudia pendant 3 ans dans cette école, de 1886 à 1889. Les élèves y sont libres, les études finies, de choisir l'Ordre ou la Mission vers lesquels ils sentent plus d'attraits.

Yves avait un défaut de langue très accentué. Ayant fait aux Capucins sa demande d'entrée dans leur Ordre, il reçut une réponse négative. Il s'adressa alors

au Provincial des Franciscains, mais comme postulant convers, n'espérant pas être accepté comme aspirant au sacerdoce. Quel bonheur, à la lettre d'admission qui lui intimait, en même temps, l'ordre de se rendre au Collège séraphique de Bordeaux.

Pensant qu'il était admis comme frère convers, il se mêla aux frères convers. Les professeurs qui n'avaient pas reçu d'indications précises de leur provincial le laissèrent sous la direction du bon frère Cyriaque que les élèves autant que les maîtres vénéraient comme un saint.

Cependant, le R. P. Chrysostome qui devait toujours rester son guide et son maître arriva. Yves était bien résigné à être frère convers ; mais ayant conservé, malgré tout, quelque espoir de devenir prêtre, il alla trouver celui qui l'avait appelé au Collège.

— Que vais-je faire, lui demanda-t-il ?

— Que fait-on dans un Collège ? ” lui fut-il répondu.

Il comprit et alla se joindre aux élèves. Il resta au Collège 10 mois. Il fut ensuite envoyé à Pau pour y faire son noviciat. Il prit l'habit le 1^{er} août 1889.

Le noviciat est un temps d'épreuve. Les moindres infractions à la règle, au silence sont punies ; il arrive même qu'on est puni pour des infractions supposées : Frère Yves fut souvent puni.

Malgré son bégaiement, il était, en effet, grand parleur, et comme il était souvent condamné à des neuvièmes de silence, le noviciat fut laborieux et pénible.

Après la profession simple qu'il fit le 2 août 1890, il ne tarda pas à partir pour la Terre Sainte. C'est là qu'il fit ses études de philosophie et de théologie.

Le 7 septembre 1893, il fut admis à la profession solennelle. C'est à Jérusalem, sur le Calvaire même, qu'il eut la joie de se donner irrévocablement à Dieu dans l'Ordre qu'il aimait d'autant plus, qu'en cours d'études il en avait plus apprécié les grands Docteurs et les grands Saints.

On a retrouvé dans ses papiers une longue prière, por-

tant cette indication " *Récitée sur le Calvaire, le jour de ma profession solennelle, le 7 septembre 1893.* " Cette prière, toute remplie des effusions brûlantes d'une piété apostolique, montre ce qu'était alors l'âme du jeune profès. Elle se termine par une belle consécration à Marie, Mère des Douleurs, et à Saint François. D'autres notes, écrites au cours de sa vie, font connaître ses dévotions préférées : la sainte Famille, Marie-Immaculée, Jésus-Hostie. Mais il aimait à glorifier dans Notre-Seigneur *le Christ, Roi de la création*. Il était bien en cela le fils du R. P. Chrysostome.

Le 29 février 1896, il fut ordonné prêtre dans la Cathédrale de Jérusalem. Il fut ensuite nommé professeur au Collège d'Alep. Nous savons qu'il y fut populaire ; les élèves aimaient son entrain et sa gaieté. Ce qui prouve les sympathies qu'il laissa à Alep, c'est la liste de souscriptions des anciens élèves du Collège, pour l'église en projet de Si-yu dédiée au Christ-Roi.

" Nous savons, écrit le R. P. Irénée Frédéric qui le connut bien, qu'il se dévoua de la façon la plus complète au service d'un religieux malade, qu'il arracha à la mort après l'avoir servi longtemps, jour et nuit. Il acquit, à cette occasion, une certaine expérience pratique des soins à donner aux malades et du diagnostic. "

Le P. Yves était poète à ses heures. Nous avons trouvé un recueil de ses poésies inspirées, en Terre-Sainte, à l'occasion des fêtes des supérieurs, des séances académiques ou autres circonstances solennelles.

Il rentra en France en 1902 et fut envoyé au couvent de Saint-Brieuc.

" Il y resta un an, ajoute le P. Irénée Frédéric ; la dispersion de l'Ordre le mit sur le chemin de la Chine. Son plus grand sacrifice fut de quitter sa bonne mère, très avancée en âge, que les bonnes gens de Brasparts appelaient tous indifféremment la "Tante Louise. "

“Elle s'émut de voir partir son fils pour la Chine alors qu'il revenait de Terre-Sainte. Le P. Yves calma son émotion en lui disant qu'aller en Chine n'était pas une si grosse affaire: “ Il n'y a qu'à passer de l'autre côté de la mer et... on y est.”

Il sollicita donc et obtint l'obéissance pour la Mission du Chantong oriental. Il s'embarqua à Marseille le 17 mai, avec le R. P. Irénée Frédéric, aujourd'hui Missionnaire à Weihsien, et tous deux arrivaient à Chefoo, le 23 juin 1903.

(A suivre.)



Aveux d'un protestant

Les bases du Tiers-Ordre ou corporation des Frères et Sœurs de la Pénitence furent très simples. François n'apportait pas au monde une doctrine nouvelle ; la nouveauté de son message était toute entière dans son amour, dans son appel direct à la vie évangélique, à un idéal de vigueur morale de travail et d'amour. La grande nouveauté visée par le Tiers-Ordre fut la concorde ; cette fraternité était une union de paix et apportait à l'Europe étonnée une nouvelle trêve de Dieu. Puis, accomplir avec joie les devoirs de son état ; donner aux moindres actions une inspiration sainte ; retrouver dans les faits infiniment petits de l'existence en apparence la plus banale, les parcelles d'une œuvre divine ; rester purs de toute préoccupation avilissante ; user des choses comme ne les possédant pas ; fermer son cœur à la haine et l'ouvrir tout grand aux pauvres, aux malades, à tous les abandonnés, tels étaient les devoirs essentiels des Frères et des Sœurs de la Pénitence.

PAUL SABATIER, *historien protestant.*



TERTIAIRES

UN MEDECIN



LA Fraternité de Saint-Nizier, dans la grande et catholique cité Lyonnaise, avait pour supérieur, depuis 17 ans, M. le Docteur Debauge. Le Bon Dieu a rappelé à lui ce bon et fidèle serviteur, et c'est pour la Fraternité une perte douloureuse, bien que ce fatal événement fût attendu depuis quelque temps. Tous voyaient en effet décliner cet homme de bien. L'âge et la maladie l'avaient affaibli graduellement, et sa mort, quoique rapide, a été consolée et fortifiée par tous les secours de la religion. Une assistance nombreuse et distinguée l'a accompagné à sa dernière demeure.

M. Debauge était un Tertiaire modèle, fidèle à toutes les réunions et très attaché à la famille de Saint François. De concert avec Mde Debauge, supérieure, elle aussi, de la Fraternité des sœurs, il a fait vraiment de sa maison la maison du Tiers-Ordre. Les prédicateurs de la retraite annuelle et les Franciscains de passage y trouvaient toujours l'hospitalité la plus empressée et la plus cordiale.

Pour tous, M. Debauge était constamment bon, affable, accueillant. Il avait, à un degré rare, l'humilité exquise,

la modestie charmante et l'attirante simplicité de Saint François. Né dans une excellente famille, croyante et pieuse, il était entré dans une famille profondément chrétienne, entourée de l'estime universelle, et qui a eu l'honneur de donner un prélat à l'Eglise. Il continua fidèlement ces nobles traditions, et son grand esprit de foi, qui pénétrait entièrement son âme, rayonnait doucement autour de lui, répandant le parfum de Jésus-Christ.

Après de fortes études médicales, couronnées par l'internat, il présenta au monde le type du médecin chrétien, consciencieux et dévoué. Sa grande charité le portait spécialement vers les malheureux. On disait : "Quand M. Debauge est appelé chez les riches, il y va ; quand les pauvres le demandent, il y court." Il y courait, en effet, et souvent après une visite gratuite, il laissait encore discrètement de quoi faire remplir l'ordonnance. Médecin apôtre, il avertissait prudemment quand le moment était venu de recevoir les sacrements. Il exhortait aimablement, insistait à l'occasion, et beaucoup de malades lui ont dû une fin chrétienne, et plusieurs, revenus à la santé, une conversion durable.

Aussi son souvenir restera en bénédiction et tous ceux qui l'ont aimé se rappelleront ses exemples et prieront pour lui.

C. C.



Le vrai sage renonce aux vanités du monde, se contente des choses nécessaires à la vie, s'abstient de toute superfluité et s'applique, autant qu'il lui est possible, à donner à Dieu des preuves de son amour pour lui.

Sainte Brigitte



NECROLOGIE

Montréal. — Fraternité Saint-François. — M. Adjudor Bigaouette, en religion Fr. Pierre d'Alcantara, décédé le 12 avril, à l'âge de 47 ans, après 11 ans de profession.

— **Fraternité Notre-Dame-des-Anges.** — Mlle Anna Martineau, en religion Sr Marie Antoinette de Jésus, décédée le 19 avril, à l'âge de 18 ans, après 1 an de noviciat, professe au lit de mort.

— Mde Albert Lefebvre, en religion Sr Philomène, décédée le 4 mars, après 10 ans de profession.

— Mlle Blanche Giroux, en religion Sr Marie Antoinette, décédée le 3 mars, après 6 ans de profession.

— Mde Alphonse Bouthilier, en religion Sr Claire d'Assise, décédée en mars, à l'âge de 68 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Raoul Boisebois, en religion Sr Marie Claire, décédée le 4 avril, à l'âge de 27 ans, professe au lit de mort.

— Mde Vve Gervais Cousineau, née Hedwige Gravel, en religion Sr Hedwige, décédée en mars, à l'âge de 63 ans, après 12 ans de profession.

— Mde Louis Petit, née Marie Girouard, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 27 avril à l'âge de 90 ans, chez les Sœurs Grises.

— Mde Vve Jos Hotte, née Cordélia Laporte, en religion Sr Claire d'Assise, décédée le 1^{er} mai, à l'âge de 32 ans, après 2 ans de vêtue, professe au lit de mort.

Fraternité Saint-Joseph. — M. Moïse Perron, autrefois de cette Fraternité, décédé à la Baie Saint Paul le 9 avril, à l'âge de 81 ans, après plus de 20 ans de profession. Père de 2 religieuses Francisca nes.

— M. Damase Courval, en religion Fr. Bonaventure, décédé le 22 mars, après 16 ans de profession.

Québec. Saint-Roch. — Mlle Angèle Renaud, en religion Sr Sainte Véronique, décédée le 8 juin 1912, à l'âge de 45 ans.

— Mde Eustache Dompierre, en religion Sr Saint Eustache

— Mde Elie Marcoux, née Flore Cameron, en religion Sr Sainte Elisabeth.

— Mde François-Xavier Bédard, en religion Sr Saint François Xavier, décédée à l'âge de 71 ans.

— Mde Nicolas Consigny, décédée à l'Hospice Saint Antoine, dans le mois de septembre 1912.

— Mde Arthur Paradis, en religion Sr Saint Gérard, décédée le 4 septembre 1912.

— Mde Idace Tremblay, en religion Sr Sainte Anne, décédée le 16 août, à l'âge de 84 ans.

— Mde Vve Octave Pouliot, née Henriette Blanchet, en religion Sr Sainte Julie, décédée le 5 novembre 1912, à l'âge de 70 ans et 7 mois.

— Mde Edmond Lemieux, née Mathilda Saint Cyr, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 4 février 1913, à l'âge de 44 ans, après 17 ans de profession.

— Mde Joseph Lefrançois, en religion Sr Saint Luc, décédée le 15 février 1913, à l'âge de 50 ans.

— Mde François Roy, née Delvine Gagnon, en religion Sr Saint François, décédée le 16 mars 1913, à l'âge de 32 ans et 9 mois.

— Mde Bellarmin Cinq-Mars, née Adéline Plante, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 6 avril 1913, à l'âge de 72 ans, après 13 ans de profession.

Lanoraie. — M. Arsène Champagne, en religion Fr. Bernard, décédé le 2 avril, à l'âge de 48 ans, après 4 ans de profession.

Lauzon. — Mde Pierre Lemieux née N. R. Carrière, en religion Sr Saint Jérôme, décédée le 28 janvier, après 27 ans de profession.

Saint-Aimé. — Mlle Alphonsine Provost, décédée le 31 mars
Sainte-Anne-des-Plaines. — Mde Thomas Lacasse, née R. D. Ouellette, en religion Sr Claire, décédée le 18 mars, à l'âge de 78 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde Moses Armstrong, née M. rguerite Forestel, en religion Sr Sainte Agathe, décédée le 16 avril, à l'âge de 86 ans, après 10 ans de profession.

Sainte-Clothilde. — Mde Vve Pierre Laplante, née Séraphine Foucalt, en religion Sr Marie, décédée le 6 février, à l'âge de 79 ans.

Saint-Chysostome. — Mde Trefflé Crété, née Amanda Cloutier, en religion Sr Adeline, décédée le 8 avril, à l'âge de 29 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Maurice Racicot, en religion Sr Marie, décédée le 2 mars, à l'âge de 76 ans, après 12 ans de profession.

Saint-Jérôme. — Mde Frs Gauthier, née Emélie Desjardins, décédée en avril après 20 ans de profession.

Saint-Paul de l'Isle-aux-Noix. — Mde Jos. Ethier, en religion Sr Catherine de Sienne, décédée le 19 avril, à l'âge de 70 ans, après 4 ans de profession.

Saint-Ubald. — Mde Patrick Lefebvre, née Marie-Anne Germain, en religion Sr Marie Crescence, décédée le 21 avril, à l'âge de 23 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Thomas. — M. Ovila Goulet, en religion Fr. François, décédé en mars, à l'âge de 36 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Vve Damase Masse, née Adèle Laforge, en religion Sr Marie-Anne, décédée en mars, à l'âge de 78 ans, après 10 ans de profession.

— Mde Vve Narcisse Comtois, née Félonise Perreault, en reli-

gion Sr Anne, décédée en mars, à l'âge de 87 ans, après 10 ans de profession.

Roxton-Falls. — Mde Hilaire Roy, de Taftville, en religion Sr Sainte Marie, décédée le 25 avril, à l'âge de 71 ans, après 4 ans de profession.

Sainte-Angèle. — Mde Vve John Ducharme, née Julie Bourgeois, en religion Sr Saint Patrice, décédée le 27 avril, à l'âge de 77 ans, après 13 ans de profession.

Longueil. — M^{lle} David Globensky, décédée le 15 février.

— M^{lle} Aurélie Tremblay, décédée le 22 Février.

— Mde Alfred Williams, décédée le 8 février.

Sorel. — Mde Joseph Antaya, née Marie Lavallée, en religion Sr Joseph, décédée le 7 avril 1913, à l'âge de 58 ans, après 5 ans de profession.

— Mde François Lefebvre, née Rose de Lima Chagnon, en religion Sr Honorius, décédée le 22 avril 1913, à l'âge de 53 ans, après 5 ans de profession.

Sa mort soudaine cause de bien vifs regrets à la Fraternité, particulièrement au Discrettoire dont elle faisait partie depuis 4 ans comme dévouée trésorière. Franchement pieuse, charitable, et d'un dévouement inlassable, surtout pour remplir sa charge dans le discrettoire, qui le dernier a bénéficié de son travail. La Fraternité, le Discrettoire actuel, lui garderont un souvenir impérissable.

ETATS-UNIS

Southbridge, Mass. — Messire L. N. Page, prêtre, en religion Fr. Lévi, décédé en avril, après 4 ans de profession.

— M. Zoël Paquin, en religion Fr. François, décédé en avril, après 3 ans de profession.

— Mde Victor Rochon, en religion Sr Françoise, décédée en avril, après 1 an de profession.

Woonsocket, R. I. — M^{lle} Eugénie Boudreau, en religion Sr Saint Benoît, décédée le 11 février, à l'âge de 39 ans, après 2 ans de profession.

Worcester, Mass. — Mde George Lafleur, en religion Sr Marie George, décédée le 1^{er} avril, à l'âge de 44 ans, après 1 an de profession.

— Mde Denis Tremblay, en religion Sr Marie Elmire, décédée le 1^{er} avril, à l'âge de 74 ans, après 5 ans de profession.

New-Bedford, Mass. — Mde Daniel Landry, née Marie Gagnon, en religion Sr Marguerite, décédée le 12 mars, à l'âge de 55 ans, après 7 ans de profession.

R. I. P.



Faveurs diverses

Remerciements :

AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS : Grande faveur. R. J., — A SAINT FRANÇOIS : Guérison instantanée d'un érysipèle, par l'application d'une image de Saint. — Guérison d'une entorse. De V., — Guérison. De Ve. E. St-C. — Recouvrement d'objet perdu. Me D. R. — Faveur. Me P. A. F. — Guérison. An. — Autre. Delle H. F. — Guérison d'une pleurésie. J. L. Tertiaire. — AU BON FRÈRE DIDACE : Guérison pour faiblesse d'une des jambes, complètement disparue, après application de son image. S. A. — A SAINT ANTOINE : pour position obtenu, avec promesse de faire les 13 mardis. E. L. **Montréal**. Position obtenue et augmentation de salaire. Mde L. G. M., **Les TroisRivières**.

AU SACRÉ CŒUR : par l'intercession de SAINT FRANÇOIS, guérison d'une maladie très grave après neuvaine et promesse d'entrer dans le T.-O. abonnée. **Saint-Jean**. Par l'intercession de SAINT JOSEPH, ami du SACRÉ-CŒUR, faveur temporelle. Melle L. P. M., **Sainte-Dorothée**.

A SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE : Faveur temporelle. De V. E. T., **Shawenegan-Falls**. Faveur obtenue. Mde O. L. — Position obtenue. C. A. **Québec**. — A SAINT FRANÇOIS ET SAINT ANTOINE : Faveur obtenue. Mde O. S. **Saint-Roch**. Guérison d'une maladie chronique. Abonnée. **Saint-Sauveur, Québec**. — Guérison. Dlle M. A. F., **Jacques Cartier, Québec**.

A SAINT ANTOINE : Recouvrement d'une importante somme d'argent. J.-E. B. **Saint-Valier**.

Procès gagné. M. M. M., **Saint-Henri**

Plusieurs grâces et guérison. L. R. Tertiaire. **Frelighsburg**.

Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 27. — Grâces d'état, 43. — Grâces spirituelles, 36. — Grâces temporelles, 62. — Premières communions, 25. — Vocations, 9. — Positions, 12. — Enfants, 53. — Jeunes gens, 18. — Jeunes filles, 47. — Mariages, 8. — Familles, 68. — Pécheurs, 44. — Ivrognes, 42. — Malades, 29. — Défunts, 29. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.



Jérusalem

Le Comité des **Pèlerinages Français** en Terre-Sainte organise, sous le patronage de Saint-Louis, son 29^e pèlerinage à Jérusalem. Visite complète des Lieux-Saints et de toute la Palestine. Magnifique itinéraire qui comprendra à l'aller : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Éphèse (nombreux souvenirs religieux), Rhodes (l'île des Chevaliers), Beyrouth, le Mont-Liban, Balbeck, Damas, Naplouse et toute la Samarie. — Au retour, l'Égypte, Le Caire, Les Pyramides, le pieux Sanctuaire de Matarieh

Départ le 21 août 1913 — Retour le 24 septembre

Prix moindres ; diverses facilités accordées pour l'itinéraire, et la célébration de la messe à bord.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris, XIV, ou à M. le chanoine Denoncourt curé de Saint-Philippe, aux Trois-Rivières, Canada.



Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCaine

Le Bienheureux Gabriel-Maria, o. f. m. et l'Ordre de l'Annonciade, par le T. R. P. OTHON RANSAN, O. F. M. un vol. in-4^e de xxviii-350 pp., avec gravures. Bourges, Tardy-Pigelet, 1913. Prix : 0.80.

Les précédents travaux du T. R. P. Othon de Pavie sur l'histoire de l'Ordre franciscain en Aquitaine, et sa monographie du Bx. Gabriel Maria, le mettaient à même de donner sur les origines de l'Annonciade de Bourges un volume de haut intérêt et de grande valeur historique. Les félicitations que lui ont adressées NN. SS. l'Archevêque de Bourges et l'Evêque d'Agen et qui sont reproduites en tête de son ouvrage ne nous permettent pas de donner notre appréciation, mais du moins nous pouvons nous associer pleinement à ces éloges. Le but de l'auteur est de promouvoir le culte et d'arriver peut-être à la canonisation régulière du Bx. Gabriel-Maria, confesseur de Sainte Jeanne de Valois, et son soutien, son guide, dans la

fondation de l'Annonciade. Daigne la Vierge Marie que ces deux grands serviteurs de Dieu ont si bellement glorifiée bénir ces louables efforts.
V.-M.

Glanes Monastiques : **A travers une longue vie ou la T. B. M. Claire-Isabelle de Saint François**, abbessé de l'Ordre de Sainte Claire (1828-1910) par une Pauvre Clarisse. DESCLÉE, DE BROUWER & CIE, Lille, éditeurs. Un beau vol. in-4° illustré, de XVI-677 pages. \$ Prix : 2.50.

S'adresser au Monastère des Clarisses, 125, rue de Nimy, Mons, Belgique.

Ce livre est l'histoire d'une longue et pleine vie, celle de la Mère Claire-Isabelle, qui, née à Tournon en 1823, entrée chez les Clarisses de Romans en 1821, fut la fondatrice des monastères de Grenoble en 1878, de Bordeaux-Talence en 1890, puis de Mons, en 1901, à l'occasion de la persécution française. Ici et là, l'esprit de pénitence et d'oraison, d'abandon à Dieu et de mépris de soi, de dévouement à ses filles et de zèle des âmes, ont brillé d'un éclat particulier en sa personne. De plus le livre est écrit par « la Pauvre Clarisse » à qui nous devons « Fleur du Cloître » et « Vie Brisée », et qui après avoir été le témoin de la vie qu'elle raconte, — et son appui, et son conseil... — a en l'honneur de succéder à la Mère Claire-Isabelle à la tête de sa fervente communauté. C'est dire l'intérêt de l'ouvrage et le parfum d'édification qui s'en dégage.
V.-M.

La parfaite Tertiaire. Recueil de Conférences pour l'année du noviciat, par **Une Tertiaire**, Maitresse des Novices. Huitième édition. Couvin, Belgique. ŒUVRE DE SAINT FRANÇOIS. Un vol. in-12 de XVI-582 pages. Prix : 1 fr. 50.

La réputation de cet excellent opuscule est établie. Il faut remercier les éditeurs de la « Nouvelle Bibliothèque Franciscaine » de nous en présenter une nouvelle et si gracieuse réédition. Ce petit livre devrait être entre les mains non seulement de toutes les maitresses de novices, mais de toutes les tertiaires désireuses de connaître leur Règle mieux que par leur Manuel, forcément un peu court. Il est aussi pratique, aussi pieux et avenant qu'il se peut faire. V.-M.

AUTRES NOTICES

ANCIENNE LIBRAIRIE POUSSIELGUE, *J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.*

Publications de la **Société Bibliographique**. Tracts à 0.25.

N° 8. GUSTAVE DE LAMARZELLE. **A la recherche d'une Morale laïque**. L'éloquent sénateur du Morbihan, expose ici et réfute les arguments de circonstance qui ont servi aux laïcisateurs pour tromper le public sur leurs véritables desseins. Il montre leur impuissance à remplacer la morale chrétienne par les sophismes du Rationalisme. Il rend palpable la mauvaise foi des hommes qui pervertissent les enfants des écoles. D'une lecture opportune en Canada.

— N° 9. MAURICE BARRÈS. **Tableaux des églises rurales qui s'écroulent**. Ce sont ses « dossiers » que M. Barrès ouvre devant nous ; il donne la situation des églises de France menacées. Il a poursuivi une minutieuse

et loyale enquête avant de proclamer éloquentement la ruine qui attend les sanctuaires élevés par la piété de nos pères. Ses chiffres sont éloquents, les détails appartiennent à l'histoire. Ils doivent servir de base aux justes protestations et revendications des catholiques français.

— N^o 10. HENRI JOLY. **La Crise de la domesticité.** Nul ne peut nier, écrit l'auteur, qu'il y ait à notre époque une crise de la domesticité. En quoi cette dernière mérite-t-elle le plus d'être étudiée? Il ne s'agit pas seulement des préoccupations intéressées des familles, dites privilégiées, qui désirent être « bien servies » ; il s'agit plus encore de l'union des classes, de la paix sociale et de la moralisation des chrétiens les uns par les autres. Chacun a là son mot à dire : chacun a aussi sa leçon à recevoir et à méditer.

Victime pour Dieu et pour la France. Vie du R. P. Michel Fabre, O. F. M. Aumônier Militaire au Maroc, 1912, par le R. P. Marie-Lucien Dané, O. F. M. Préface de M. le Comte A. de Mun, de l'Académie française. — Beau volume in-8, 298 pages, richement orné de dessins, avec près de 70 gravures, et deux portraits hors texte. Prix : \$1. 00

— **Le Lis fleuri.** Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le R. P. Ange-Marie Hiral. 1907 ; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité ; \$1.25 la douzaine.

LA FRANCE FRANCISCANE. Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature relatifs aux Ordres de Saint François en France, du XIII^e au XIX^e siècle. René GIARD, Archiviste, paléographe, éditeur. LILLE. (France.) Chaque année un volume in-8^e est envoyé aux souscripteurs. La cotisation annuelle est de 5 francs.

FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, with illustration, (9th year). THE FRANCISCAN REVIEW and ST. ANTHONY'S RECORD, official organ of the Third Order and Pious Union is published monthly at the Franciscan Friary, 964 Dorchester St., West, Montreal, to which address please mail editorial correspondence, news and books.

Yearly Subscription: 50 cts. — By Post: 60 cts.

LA TEMPÉRANCE, Bulletin Mensuel de 32 pages, publié par les Missionnaires de la Tempérance (RR. PP. Franciscains) ; tirage à 30,000.

Direction : Montréal, 964 rue Dorchester-Ouest.

Abonnement annuel payable à M. L. Desmarais, 19, Notre-Dame Ouest, Montréal. 0.25 centins. Port en plus.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ETUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCE. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et États Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL de théologie et de droit canonique. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethiel-leux, 22 rue Cassette, Paris (VI).*

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la Revue, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Di'lace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.